



Mairie
d'OYEU 38690

☎ 04.76.06.69.60

Mail: secretariat@oyeu.fr

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES **PAR LE CONSEIL DU 20 NOVEMBRE 2025 :**

+ D2025-33 : Indemnisation pour les ordures ménagères :

Le conseil municipal reconduit l'aide sur les mêmes dispositions que les années précédentes à savoir : participation de 50.00 € pour un couple et 35.00 € pour une personne seule de plus de 65 ans.

+ D2025-34 : Admission des titres de recettes en non-valeur 2025 :

Le conseil municipal décide de passer la somme totale de 21,56 € correspondant aux titres de recettes jugés irrécouvrables par la collectivité.

+ D2025-35 : Décision modificative n°1 du budget :

Les écritures comptables de l'amortissement de la subvention versée à la vallée du Vénéon fait l'objet d'une décision modificative du budget.

+ D2025-36 : Adhésion de la commune à la convention cadre 2026-2029 du centre de gestion pour proposer des titres restaurant aux employés.

+ D2025-37: Modification du règlement du temps de travail, notamment sur les cycles des employés administratifs, secrétaire et adjoint.

M. Christophe BENOIT, Maire.

